

CAPL B et C du 21 mars 2011

Les CAP locales n° 2 et 3 chargées de se prononcer sur la liste d'aptitude de C en B pour 2011 et les différents tableaux d'avancement se sont réunies le 21 mars 2011, sous la présidence d'Éric Lalanne.

I - Liste d'aptitude de C en B 2011

Le président rappelle en ouverture les critères nationaux d'éligibilité prévus par la **note de service N°11-002-V32 du 5 janvier 2011**, auxquels s'ajoutent les critères locaux :

- * notation des trois années écoulées (sans note négative)
- * avis "très favorable" du chef d'unité sur la feuille de notation EDEN
- * être classé n°1 par le chef d'unité
- * avoir un excellent rapport d'évaluation (dans EDEN)

Une bienveillance est prévue par la NDS s'agissant des collègues en fin de carrière (58 ans et plus) remplissant les critères, à qualité de dossier de dossier comparable.

Sous réserve que leur manière de servir n'ait pas démerité, les collègues classées mais non promues en 2010 bénéficient d'une priorité d'inscription :

N°1 – Patricia PIGEAT (SIP de Beauvais)

N°2 – Patricia LELEU (Clermont Municipale)

Par ailleurs, parmi les 138 agents ayant vocation, 112 se sont portés candidats dont 5 ne se sont pas mis à la disposition de l'administration. L'Oise bénéficie d'un ratio d'emplois de 10,45 pour 2011, soit 12 agents à classer (arrondi supérieur + 1). Avec « seulement » 9 ans de service public en catégorie C à justifier depuis cette année (ce qui constitue une harmonisation sur les pratiques de la filière fiscale), le nombre d'agents ayant vocation a considérablement augmenté, et il est remarquable de constater que de nombreux nouveaux dossiers remplissent les critères parmi lesquels des candidatures d'un excellent niveau.

La difficulté de l'exercice consiste à sélectionner 10 nouveaux dossiers parmi 105, uniquement au travers des informations contenues dans les rapports des supérieurs hiérarchiques, quand ils existent, et ce compte tenu de la grande qualité et du nombre des dossiers étudiés.

Pour **FO**, une liste de 12 noms est suffisante, au vu des possibilités de nomination au niveau national pour 2011, et donc du nombre de candidats du département susceptibles d'être retenus. Il ne s'agit pas de bloquer la liste pour l'avenir.

A l'issue des débats la Direction soumet la liste suivante au vote :

- N°1 – Patricia PIGEAT (SIP de Beauvais)
- N°2 – Patricia LELEU (Clermont Municipale)
- N°3 – Martine SOULARD (SIP de Compiègne)
- N°4 – Corinne VANCENEGHEM (SIP de Compiègne)
- N°5 – Nathalie SAUVAGE (Paierie Départementale)
- N°6 – Danièle FOURNIER (Creil Municipale)
- N°7 – Christine MAST (Liancourt)
- N°8 – Christian DESJARDINS (DDFiP CMIB)
- N°9 – Didier VIDECOQ (DDFiP ERD)
- N°10 - Dominique CANDOTTI (DDFiP Dépense)
- N°11 – Marie-Claude NATO (DDFiP Budget Logistique)
- N°12 – Michaël GIULIANI (Saint-Leu d'Esserent)

Résultat des votes : *POUR :* 6 Direction + 1 CFTC + 3 **F.O.**-DGFIP
CONTRE : 2 CGT

***F.O.-DGFIP est favorable à la promotion des agents
donc à la liste d'aptitude comme mode de recrutement au grade de contrôleur.***

La CAP centrale se tiendra le 22 juin 2011 pour établir la liste des nominations, avec effet au 31 août 2011 dans le corps des contrôleurs des Finances Publiques.

II – Tableaux d'avancement (note de service n° 11-003-V32 du 5 janvier 2011)

Le nombre des agents proposés classés dans chacun des tableaux a pris en compte les possibilités de promotions offertes au plan national avec une déclinaison départementale au titre de l'année 2011. Avec le maintien de la mesure mise en place depuis 2009 pour une promotion des agents en fin de carrière (ayant au moins 58 ans au 31/12/2011).

Les listes complètes, par tableau, donnent les agents présentés au niveau national. Ce sont les C.A.P. centrales qui détermineront, pour chaque département, les agents retenus définitivement pour chacun de ces tableaux d'avancement.

Les agents proposés et classés pour les tableaux 2011 l'ont été selon les critères de sélection suivants :

- les agents de 58 ans et plus au 31/12/2011
- les agents avec priorité d'inscription* (= classés mais non retenus en 2010)
- les autres agents proposés classés

puis, à l'intérieur de chaque groupe :

- prise en compte de l'échelon par ordre décroissant,
- dans un même échelon, prise en compte de la note chiffrée (évolution des notes cumulées sur les années 2008, 2009 et 2010) par ordre décroissant,
- dans un même échelon, à égalité d'évolution cumulée des mêmes 3 dernières notes), départage sur l'ancienneté d'échelon par ordre décroissant.

Voici les résultats établis par les CAPL (les collègues dont les noms sont suivis d'un astérisque * ont été classés mais non promus en 2010 et bénéficient à ce titre d'une priorité d'inscription) :

AAP2 (ci-contre à droite)date d'effet de l'avancement : **1^{er} janvier 2011**date de la CAPC : **23 juin 2011**ayant vocation dans l'Oise : **10**ratio départemental (nombre d'emplois) : **5,55**à classer : **5,55 arrondi à 6 + 1 = 7**

Nom	affectation	Proposés classés
Maggy ROY	Nanteuil-le-Haudouin	1
Alexandra PICARD	Compiègne Mun.	2
Angélique MENEBOO	Noyon	3
Françoise JANKIEWICZ	Grandvilliers	4
Béatrice RIOUAL	Crépy-en-Valois	5
Mickaël LE MASSON	Formerie	6
Jérôme VILLEMENOT	Compiègne Mun.	7

Nom	affectation	Proposés classés
Christine HERRIER	Méru Municipale	1
Agnès VALENTINO	Ribécourt	2
Nathalie LAFEUILLE	Beauvais Municipale	3
Christian COURTOIS	DDFiP CEPL	4
Patricia LELEU	Clermont Municipale	5
Noëlle DE TEMMERMAN	SIP de Méru	6
Marie-France HERBET	Compiègne Mun.	7
Marylise TERRIER-SELLOUMA	SIP de Creil	8
Eric BREUX	Mouy	9

AAP1 (ci-contre à gauche)date d'effet de l'avancement : **1^{er} janvier 2011**date de la CAPC : **23 juin 2011**ayant vocation dans l'Oise : **25**ratio départemental (nombre d'emplois) : **8,29**à classer : **8,29 arrondi à 8 + 1 = 9****Contrôleur 1^{ère} classe (ci-contre à droite)**date d'effet de l'avancement : **1^{er} janvier 2011**date de la CAPC : **22 juin 2011**ayant vocation dans l'Oise : **27**ratio départemental (nombre d'emplois) : **12,76**à classer : **12,76 arrondi à 13 + 1 = 14**

Nom	affectation	Proposés classés
Rose-Marie LANDEAU*	Creil Municipale	1
Angélique CERMELY*	DDFiP dépôts de fonds	2
Myriam DUTOT	SIP de Beauvais	3
Véronique BOQUELET	Auneuil	4
Catherine BOLBACH	Formerie	5
Armelle MOUSSY	Méru Municipale	6
Pascal PENON	Senlis Municipale	7
Karine AUFORT	SIP de Beauvais	8
Muriel ALIX	Paierie départementale	9
Hervé VILLETTE	Beauvais Municipale	10
Danielle FOURNEAUX	Froissy	11
Jérôme BEGYN	Chantilly	12
Bruno LE BLANC	DDFiP Hélios	13
Eric JANKIEWICZ	Grandvilliers	14

Nom	affectation	Proposés classés
Maryse MOLLET*	DDFiP ERD	1
Lauredana LECLERC*	Compiègne Municipale	2
Virginie GALINDO	Chantilly	3
Lysiane JEGOUX	Attichy	4
Francine BOSSU	Liancourt	5
Gérard MAILLE	DDFiP CMIB	6
Nadège GRAVET	DDFiP recouvrement	7
Geneviève TOMBRET	Attichy	8
Lydie BACHELIER	Beauvais Municipale	9
Béatrice JULIEN	DDFiP ERD	10

Contrôleur Principal (ci-contre à gauche)date d'effet de l'avancement : **31 août 2011**date de la CAPC : **22 juin 2011**ayant vocation dans l'Oise : **24**ratio départemental (nombre d'emplois) : **15,63**à classer : **15,63 arrondi à 16 + 1 = 17**promouvables : **10 !!!***explication : 14 collègues détachés sont**« apportants » pour le ratio départemental mais ne peuvent pas être classés car ils n'ont pas été notés 3 fois.*

